



N°dossier

13-18

CAHIER DES CHARGES

Appel à proposition de prestataires

Action d'optimisation de la gestion financière d'une association dans le Territoire de Belfort

Le Dispositif Local d'Accompagnement du Territoire de Belfort porté par la MIFE, a pour mission le développement de l'emploi des associations, des structures d'insertion par l'activité économique et des coopératives, en leur apportant un accompagnement de proximité. Le DLA s'inscrit dans le cadre de politiques publiques visant à :

- Asseoir le modèle économique des structures d'utilité sociale employeurs,
- Favoriser la création et la pérennisation d'emplois de qualité au service des structures,
- Aider les structures à renforcer leurs compétences pour leur permettre d'adapter leurs activités à l'évolution de leur environnement et de renforcer leur fonction employeur,
- Faciliter l'ancrage des activités et des structures accompagnées dans leur territoire d'action.

Une telle action s'inscrit dans une démarche plus générale de développement de l'emploi local générateur de richesses et de développement durable des territoires.

Pour concourir à ces objectifs, le DLA peut appuyer les structures bénéficiaires en finançant des ingénieries réalisées par des prestataires. Le DLA a la responsabilité de qualifier les besoins des bénéficiaires, de valider l'opportunité des demandes d'accompagnement, d'établir le cahier des charges de ces missions et d'assurer le suivi de leur mise en œuvre.

Les informations contenues dans le présent document sont confidentielles et restent la propriété de la MIFE du Territoire de Belfort.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

Accompagnement collectif pour l'optimisation de la gestion financière d'une association

Dans le cadre du soutien aux activités d'utilité sociale créatrices d'emplois sur le territoire de Belfort, le Dispositif Local d'Accompagnement, porté par la Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi (MIFE) a reçu pour mission de favoriser la consolidation économique des structures du territoire développant des activités d'utilité sociale et créatrices d'emplois.

A cette fin, le DLA souhaite apporter un soutien technique additionnel à ces structures en leur proposant un accompagnement sur mesure, pragmatique et opérationnel, impliquant la mobilisation des responsables autour de la consolidation de leurs activités et de la diversification de leurs ressources, en les conseillant et en les dotant d'outils pertinents et adaptés à leur situation spécifique.

I. CONTEXTE D'INTERVENTION

Les associations vivent et se développent dans un contexte complexe et en pleine mutation. Ainsi, on constate un nombre croissant de situations financières difficiles au sein du secteur associatif. Il apparaît en conséquence que les associations doivent être en mesure de prendre le recul nécessaire pour analyser leur activité et évaluer leur structuration financière.

Suite aux différents diagnostics individuels dans différents secteurs d'activité réalisés par la chargée de mission DLA, le DLA du Territoire de Belfort souhaite mettre en place une action collective pour :

1. Identifier les risques qui pèsent sur les structures, aussi bien à court terme qu'à long terme.
2. Connaître les capacités d'investissement et de recours à des emprunts ou financements spécifiques.
3. Mettre en œuvre les outils nécessaires pour assurer une bonne gestion de trésorerie.
4. Définir des indicateurs permettant de les comparer avec des structures similaires.
5. Adapter et formaliser son discours vis-à-vis des partenaires financiers et des tiers de l'association.

II. PRESENTATION DE LA DEMARCHE ET DES ENJEUX D'UNE ACTION COLLECTIVE

- Identifier les obligations liées à l'information financière des associations.
 - Connaître les particularités comptables des associations.
 - Connaître les principes de gestion d'une association.
 - Repérer les sources de dysfonctionnement financier.
 - Analyser les comptes d'une association.
- Examen des particularités comptables des associations, check-list des informations utiles du rapport de gestion.
 - Analyse financière d'une association multi-activités, de ses documents comptables et de ses annexes : comptabilité de trésorerie, compte de résultat, bilan, compte annuel emplois - ressources. Diagnostic d'une crise de trésorerie. Analyse d'une comptabilité analytique par activité.

Contenu de l'action collective

- 1/ Interpréter les documents comptables de l'association
- 2/ Analyser l'activité
- 3/ Analyser les équilibres financiers, élaborer un diagnostic
- 4/ Analyser les flux
- 5/ Rédiger ou analyser le rapport de gestion et savoir le présenter aux administrateurs
- 6/ Synthèse de la session

Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en œuvre dans son environnement

Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant

Bilan oral et évaluation à chaud

L'accompagnement alternera apports théoriques et cas pratiques et/ou ludiques.

Durée de l'action :

2 journées d'accompagnement collectif

Public visé :

L'action sera proposée à toutes les structures susceptibles d'être intéressées par cette action, et éligibles au DLA. Il s'agit de toute structure d'utilité sociale employeuse et/ou ayant un projet de création d'emploi, implantée sur le département du Territoire de Belfort et intéressée par la thématique proposée.

Le DLA du Territoire de Belfort informera l'ensemble des associations employeuses de sa base de données et diffusera l'information plus largement auprès des membres du comité d'appui et autres partenaires du dispositif.

Le profil des structures cibles pourra être affiné sur la base des inscriptions : responsables d'association souhaitant comprendre et interpréter les documents financiers des associations, gestionnaires de subventions en association (Comptable, gestionnaire, trésorier d'association).

Nombre de structures participantes :

14 maximum (2 personnes par association maximum)

Prérequis :

Avoir des connaissances en comptabilité.

Connaissance de base du bilan et du compte de résultat.

Nombre de personnes par structures : 2 personnes par structure maximum (binôme souhaité) - deux administrateurs ou administrateur/salarié.

Calendrier : Lundi 3 et mardi 4 décembre 2018

Horaire et lieu :

9h30-12h30 et 13h30-17h00 – Belfort MIFE- Possibilité de déjeuner sur place au FJT

IV. MODALITES PRATIQUES

✓ **Méthodologie :**

Les prestations demandées ne s'apparentent pas à de la formation.

- Autodiagnostic à créer en amont de l'accompagnement et à envoyer aux inscrits pour adapter l'ingénierie au mieux aux besoins des structures participantes
- Apports théoriques et pratiques
- Echanges interactifs
- Quizz
- Support à transmettre et information sur acteurs pouvant intervenir sur cette thématique

Le DLA propose ici un cadre méthodologique en vue de répondre aux besoins identifiés et d'atteindre ses objectifs stratégiques. Le cadre méthodologique et le cadre de conventionnement pourra être discuté et modifié sur propositions du prestataire. Le DLA attend du prestataire une **démarche de co-construction et d'adaptation en réponses aux enjeux et besoins des structures**, cette démarche devant être concertée et travaillée entre DLA et prestataire.

✓ **Logistique :**

La gestion de la logistique et de l'accueil des participants seront réalisés par la MIFE du Territoire de Belfort. Les propositions d'intervention devront détailler les outils techniques nécessaires aux interventions (vidéoprojecteur, tableau, paper board). **Les impressions éventuelles de documents seront à la charge du prestataire ainsi que l'élaboration et la gestion des feuilles d'émargement.**

✓ **Calibrage**

Au-delà du temps d'intervention, les propositions devront intégrer les temps dédiés à :

- La coordination avec l'animatrice DLA :
 - éventuel ajustement de la proposition d'intervention au regard des inscriptions et du profil des inscrits
 - échange sur le groupe, le profil des participants
 - débriefing sur l'autodiagnostic
 - préparation des interventions en amont
 - évaluation de l'action et identification de besoins complémentaires
- La réponse aux demandes d'information complémentaire par le DLA et/ou les participants

✓ **Calendrier**

La totalité de l'action devra se dérouler en décembre 2018. Les propositions d'intervention devront préciser des dates d'intervention correspondant aux disponibilités réelles des intervenants.

✓ **Eléments complémentaires :**

Un temps de préparation de l'accompagnement sera à prévoir, ainsi qu'un temps de restitution avec la chargée de mission DLA.

Un rapport final sera à rédiger et à remettre au DLA. Le rapport final comprendra un récapitulatif de la situation d'intervention, une présentation des actions réalisées lors de la mission, les difficultés éventuelles, puis la situation actuelle des associations et des préconisations individualisées. Le bilan sera accompagné des feuilles de présence émargées par les participants à l'accompagnement collectif.

La mission est financée à 100% par le fonds d'ingénierie du dispositif local d'accompagnement du Territoire de Belfort.

Les logos des financeurs du DLA du Territoire de Belfort seront à apposer à tous les documents produits dans le cadre de cet accompagnement, ainsi que la mention « ***Avec le soutien du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, de la Caisse des Dépôts, du Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté, du Département du Territoire de Belfort, de la Ville de Belfort, du Grand Belfort, de la CAF et du Fonds Social Européen*** ».

✓ **Conditions financières :**

Le budget doit être présenté TTC et intégrer la totalité des coûts de mission, temps passés, frais de mission et de déplacement inclus.

Le DLA ne donne pas d'enveloppe prévisionnelle pour cette action, mais se réserve le droit de rediscuter la proposition d'intervention et le coût de l'intervention après analyse des différentes propositions.

V. MODALITES DE REMISE DE LA PROPOSITION

Les propositions devront être adressées à la MIFE du Territoire de Belfort impérativement au plus tard le : 15 octobre 2018

Elles devront comporter :

- ✓ Une note méthodologique répondant aux différents points du cahier des charges, ainsi qu'une reformulation de(s) problématique(s)
- ✓ Les attentes concernant la structure bénéficiaire (interlocuteurs, documents de travail...)
- ✓ La mise en évidence des éléments de sortie (livrables)
- ✓ Un calendrier prévisionnel de réalisation de l'intervention
- ✓ Les compétences mises à disposition pour le déroulement de la mission, avec présentation de chacun des intervenants auprès de la structure
- ✓ Le détail du nombre de journées et les coûts afférents pour chaque étape de l'accompagnement, les frais de mission et de déplacement sont inclus. Les tarifs seront présentés TTC, ou nets de taxe

Compétences attendues :

- Bonne connaissance du fonctionnement d'une association
- Compétences en accompagnement financier
- Pratique de l'ESS et accompagnements de structures de différents secteurs
- Expertise méthodologique et pédagogique en comptabilité et finances

Elles seront examinées par la chargée de mission DLA dans un délai de 10 jours suivant la date de fin de dépôt des propositions. Les propositions incomplètes ou non conformes ne seront pas examinées.